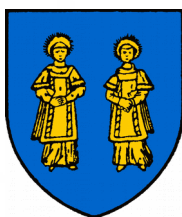


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS
32130

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2016

PRÉSENCE

L'an deux mille seize, le 29 du mois de juin à 21h00, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 20 juin 2016, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusés : Laure COSTANTINI, Nicolas DESTIEUX.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

21h12

ORDRE DU JOUR

- Carte scolaire
- Réajustement subvention secouriste
- Point sur les travaux à venir
- Questions diverses

CARTE SCOLAIRE

Suite à une demande d'inscription à Noilhan, nous avons appris que les enfants de Lahas sont rattachés au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maurens-Frégouville, alors que c'était historiquement Noilhan-Pompiac-Seysses. La Direction des Services de l'Éducation Nationale du Gers a fait cette modification à la rentrée scolaire 2015 car, à la fermeture de l'école à Lahas en 2004, le conseil municipal avait délibéré pour se désengager du Syndicat Intercommunal Scolaire des cinq communes (Lahas-Noilhan-Cazaux-Pompiac-Seysses).

Il est proposé de se prononcer pour le rattachement au RPI de Noilhan – Pompiac – Seysses Savès.

- **9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

RÉAJUSTEMENT SUBVENTION SECOURISTE

La subvention de 100 € pour le secourisme n'a pas été versée en 2015, il est proposé de se prononcer pour son doublement en 2016 afin de rattraper cet oubli.

- **9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

POINT SUR LES TRAVAUX À VENIR

Retour sur la réunion de l'association des maires sur le thème de la réhabilitation des logements communaux. Plusieurs possibilités de financement existent (prêts à taux réduits, subventions

diverses) dans les travaux de rénovation énergétique. Le CAUE a été contacté, l'architecte nous propose un rendez-vous le 20 juillet à 14h afin de proposer un schéma de réhabilitation de la salle des fêtes (mise en accessibilité) et du bâtiment de la mairie (logements).

QUESTIONS DIVERSES

Le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire est présenté.

FIN DE SÉANCE 22H45

